

Nom
Adresse

A Monsieur le Président de la Haute Commission de l'Etat Civil
s/c de
Son Excellence, le Ministre de l'Intérieur du Royaume du
Maroc

Objet : demande de changement du nom patronymique d'un enfant recueilli en kafala.

Monsieur le Président,

En vertu des décrets 20 et 21 relatifs aux lois de l'Etat Civil n° 37.99, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance le changement du nom de famille d'un enfant que j'ai recueilli par kafala.

Considérant que cet enfant va endurer des souffrances et rencontrer des difficultés d'ordre social et peut-être psychologiques en portant un nom différent du mien, je souhaiterais que vous me donniez la possibilité de changer son nom actuel et le remplacer par le mien.....

En pièces jointes, vous trouverez les documents suivants :

- fiche d'état civil de l'enfant
- fiche d'état civil de l'adoptant
- sur feuille libre le nom désiré pour l'enfant, en arabe et en français
- le jugement de kafala, qui me donne la garde de cet enfant.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ma demande, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.